

Réservé à CILGERE

Emprunteur : _____

Entreprise : _____ n° _____

Dossier n° : _____

Affaire suivie par : _____



L'AIDE MOBILI-PASS[®] est accordée sous forme de :

- **subvention** pour financer les frais d'accompagnement à la recherche d'un logement locatif ayant débouché sur la signature d'un bail dans le secteur privé, réalisé par un prestataire de mobilité
- **et / ou prêt pour des :**
 - ▶ dépenses sur le site de départ : frais d'assistance à la mise en location ou à la vente du logement, frais et émoluments de Notaire, de mainlevée d'hypothèque, indemnités de remboursement anticipé de prêts consécutives à la vente du logement et intérêts intercalaires de prêts relais
 - ▶ dépenses sur le site d'arrivée : doubles charges locatives, frais d'agence pour la recherche d'un logement locatif, pour les prestations ayant débouché sur la signature d'un bail, frais d'établissement de contrats de location, frais et émoluments de Notaire relatifs à un bail notarié.
- **Le dossier doit être déposé dans les six mois de l'embauche ou du changement de lieu de travail**
- **La distance minimale entre l'ancien et le nouveau logement doit être de 70 km**
- **Le salarié doit devenir locataire du logement sur le site d'arrivée dans les 6 mois suivant la date de mutation, d'embauche, ou d'envoi en formation dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi**
- **Le décaissement s'effectue sur présentation des justificatifs originaux des dépenses à présenter dans les 9 mois suivant la signature de la convention Mobili-Pass ou de l'offre de prêt**
- **Le salarié peut bénéficier de l'aide tous les 2 ans**

A retourner à :


CCI HAUTES-ALPES
 Service Logement
 16 Rue Carnot – BP 6
 05001 GAP CEDEX
 ☎ 04 92 56 56 05

FICHE DE DIALOGUE

Etablie conformément à l'article L.311-10 du Code de la Consommation et les Décrets n° 2010-1461 et n° 2010-1462 du 30 novembre 2010

SITUATION FAMILIALE

	Demandeur	Codemandeur
Civilité	Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>
Nom		
Nom de jeune fille		
Prénom		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Département de naissance		
Téléphone domicile		
☎ portable (*)		
Adresse e-m@il (*)		
Employeur		
Adresse Employeur		
Téléphone Employeur		
Profession		
Salaire net mensuel		
Allocations familiales		
Autres revenus ou aides		

Coordonnées indispensables pour le bon traitement de votre dossier

Célibataire Marié *Date du mariage* _____ *Régime* : légal Séparation de biens
 Vie Maritale Pacsé(e) Veuf(ve) Séparé(e) Divorcé(e)
Nombre de personnes à charge : _____

ADRESSE SUR LE SITE DE DEPART

Code Postal _____ Ville _____
 Locataire Propriétaire Hébergé(e) **Date de départ du logement** : _____

ADRESSE DE LA LOCATION SUR LE SITE D'ARRIVEE

Code Postal _____ Ville _____
Date d'entrée dans le logement : _____
Nombre de personnes à charge destinées à occuper le logement : _____
DISTANCE : _____ km entre le site d'arrivée et le site de départ

MOTIF DU CHANGEMENT DE LIEU DE TRAVAIL

Mutation Embauche Formation dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi
Date d'effet : _____

PRETS EN COURS DU MENAGE

Y compris les prêts à la consommation

Objet	Organisme prêteur	Date dernière échéance	Mensualités

Pension alimentaire versée _____ Loyer du logement sur le site d'arrivée _____

(*) En communiquant mes coordonnées, j'autorise CILGERE à m'envoyer des SMS et des mails

L'AIDE MOBILI-PASS®

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager**

	Montant de la dépense	Prêt	
		Durée de remboursement (*)	Mensualité (**)
Dépenses sur le site de départ :			
- Frais d'assistance à la mise en location ou à la vente du logement			
- Les frais et émoluments de Notaire			
- Les frais de mainlevée d'hypothèque			
- Les indemnités de remboursement anticipé et les intérêts intercalaires des prêts relais			
Dépenses sur le site d'arrivée :			
- 4 mois maxi de loyer et charges locatives			
- Les frais d'agence pour la recherche d'un logement locatif			
- Les frais d'établissement de contrats de location			
Dépense Totale			
Les frais d'accompagnement à la recherche d'un logement ayant débouché sur la signature d'un bail dans le secteur privé réalisé par _____ (nom du prestataire de mobilité)		En subvention	

(*) Maxi 36 mois () Mensualité minimum : 20 €**

EVENTUELLEMENT, AIDE DEJA RECUE :

Nom du (des) CIL : _____

Montant total de l'aide _____ Date de la précédente mobilité _____

DECLARATION OBLIGATOIRE DES DEMANDEURS

Le(s) soussigné(s) certifie(nt) avoir reçu la fiche de dialogue et déclare(nt) sur l'honneur :

- l'exactitude de tous les renseignements figurant dans la présente
- ne pas avoir bénéficié d'une AIDE MOBILI-PASS® au cours des deux dernières années
- que l'aide demandée fait suite à la mobilité géographique (mutation au sein de l'entreprise ou embauche dans l'entreprise) ou d'un envoi en formation dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi
- qu'aucune autre demande d'AIDE MOBILI-PASS® n'a été déposée ou obtenue auprès d'un autre Organisme Collecteur, et que les dépenses pour lesquelles l'aide est demandée ne sont pas prises en charge par ailleurs et notamment par l'employeur
- qu'en cas d'accompagnement par un opérateur mobilité dans la recherche d'un logement, cet accompagnement a débouché sur la signature d'un bail
- que les frais d'Agence sont réglés soit par mon entreprise, soit par moi-même et non par un opérateur mobilité
- ne pas avoir déposé de dossier auprès de la Commission de Surendettement de la Banque de France en vue de l'élaboration d'un plan de redressement ou ne pas bénéficier d'un tel plan au moment de la demande d'AIDE MOBILI-PASS®

Il(s) reconnaît(sent) avoir été informé(s) qu'en cas de fausse déclaration, les sommes reçues au titre de l'AIDE MOBILI-PASS® devraient être immédiatement remboursées à CILGERE sans qu'il soit nécessaire, pour ce dernier, de procéder à l'envoi d'une mise en demeure préalable. CILGERE se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à _____ le _____

**Signature du Demandeur
(Lu et Approuvé)**

**Signature du Codemandeur
(Lu et Approuvé)**

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Copie complète du livret de famille ou d'une carte d'identité pour chacun des membres de la famille ou titre de séjour en cours de validité
- Copie du contrat de travail
- Copie de l'avis d'imposition portant sur les revenus de l'année N - 2
- Attestation de l'Employeur du demandeur précisant la mutation du précédent au nouveau lieu de travail, indiquant formellement le lieu de travail

ou

Attestation d'embauche précisant formellement le lieu de travail

ou

Attestation d'envoi en formation dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi

- Relevé d'identité bancaire (RIB)

Justificatifs originaux des dépenses :

1. Double charge de logement (4 mois de loyer et charges locatives maximum sur le site d'arrivée)

Dans tous les cas :

- Exemplaire du bail du logement loué sur le site d'arrivée
- quittances de loyer du logement loué pour la période concernée

Pour les locataires sur le site de départ :

- Exemplaire du bail du logement loué
- quittances de loyer du logement loué pour la période concernée

Pour les propriétaires sur le site de départ :

- Titre de propriété ou attestation du Notaire
Le cas échéant, attestation de paiement de charges de copropriété
Le cas échéant, avis d'imposition relative à la taxe foncière
- Offre(s) de prêt(s) + justificatif(s) de remboursement des échéances de prêt

2. Dépenses engendrées sur le site de départ

- Factures relatives aux frais d'Agence
- Notes de frais et émoluments de Notaire
- Attestation des Organismes prêteurs mentionnant le montant de l'indemnité de remboursement anticipé des prêts immobiliers relatif à la vente du logement

3. Dépenses engendrées par l'arrivée sur le site d'accueil

- Factures relatives aux frais d'Agence pour la recherche d'un logement locatif
- Factures relatives aux frais d'Agence pour l'établissement du bail
- Notes de frais et émoluments de Notaires relatifs à un bail notarié.

En cas d'intervention d'un prestataire mobilité :

- La convention de subvention AIDE MOBILI-PASS® datée et signée par le bénéficiaire en 2 exemplaires
- La lettre de mission précisant le contenu de la prestation, signée par le bénéficiaire
- Le compte rendu de fin de mission détaillé et signé par le salarié
- La facture originale détaillée reprenant les éléments de la mission
- Copie de « l'accord préalable de réservation de Mobili-Pass pour le financement de la prestation de la Société de mobilité »
- Le bail du nouveau logement signé des 2 parties
- Le justificatif de domicile relatif à l'ancien logement.

Cadre réservé à CILGERE

Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires pour le traitement de la demande. Le défaut de réponse peut entraîner le refus de la demande. Les informations recueillies dans le présent document seront traitées informatiquement. Ce traitement a pour finalité principale l'étude du dossier et les informations sont destinées directement à CILGERE. Elles feront l'objet d'une communication extérieure pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires et seront notamment transmises à l'UESL et à l'ANPEEC. Elles pourront également faire l'objet d'une communication extérieure pour les nécessités de la gestion, notamment à l'employeur au titre du bilan de services. Enfin, elles pourront être communiquées à des tiers aux fins de prospection, notamment pour vous présenter d'autres produits, et communiquées, aux mêmes fins, aux autres entités de CILGERE.

Je m'oppose à ce que les données me concernant fassent l'objet d'une communication à des tiers à des fins de prospection. Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez un courrier en recommandé avec accusé de réception au correspondant CNIL, à l'adresse suivante : CILGERE - Correspondant CNIL - 2 Place Saint-Martin - CS 50568 - 57010 METZ CEDEX 1. Merci de joindre une copie de votre pièce d'identité.

ATTESTATION EMPLOYEUR

EMPLOYEUR

Raison Sociale _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Représenté par Madame Mademoiselle Monsieur _____

En qualité de _____

Assujetti au versement de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) auprès d'un Organisme Action Logement

DECLARATION DE L'EMPLOYEUR

Déclare employer :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Poste occupé : _____

Ce poste est consécutif à :

sa mutation son embauche Date effective de mutation _____

Lieu de travail avant mobilité :

Code Postal _____ Ville _____

Nouveau lieu de travail :

Code Postal _____ Ville _____

L'intéressé(e) est présent(e) à ce jour, ne fait pas l'objet d'un licenciement et n'est pas en préavis.

Fait pour faire valoir ce que de droit

Fait à _____

Le _____

(cachet de l'entreprise)

Attestation de l'Employeur

Convention de subvention

Article R 313-19-1 VI du Code de la Construction et de l'Habitation
Recommandation de l'UESL du 24 novembre 2010



Entre :

CILGERE, Organisme d'Action Logement sis 176 Rue Montmartre – 75077 PARIS CEDEX 2, représenté par son Directeur Général, Monsieur Yves POINSIGNON,

Et :

Nom – Prénom _____

Adresse _____

Employeur _____

Montant de la prestation mobilité _____

Nom du prestataire mobilité _____

Conditions de versement des fonds :

Les fonds seront débloqués sur présentation de la facture originale, accompagnée du compte-rendu de mission.

Le bénéficiaire a 9 mois à compter de la signature de la présente convention pour fournir à CILGERE la facture détaillée établie par le prestataire mobilité pour la recherche d'un logement locatif sur le site d'arrivée. Passé ce délai, le montant de la subvention sera ramené au montant afférent aux dépenses justifiées.

Engagement sur l'honneur :

Le soussigné certifie sur l'honneur qu'il n'a ni déposé un autre dossier d'AIDE MOBILI-PASS® pour la même dépense auprès d'un autre CIL, ni obtenu une AIDE MOBILI-PASS® pour la même dépense d'un autre Organisme, ni bénéficié d'une autre AIDE MOBILI-PASS® à l'occasion d'une précédente embauche, d'une mutation ou d'un envoi en formation dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi, datant de moins de 24 mois, quel qu'en soit le montant.

Il s'engage à ne pas demander une aide identique couvrant la même dépense et certifie que la dépense pour laquelle l'aide est demandée n'est pas prise en charge par ailleurs et notamment par son employeur.

Il reconnaît avoir été informé qu'en cas de fausse déclaration ou de non respect de ses engagements, le montant de la subvention sera immédiatement exigible.

CILGERE
Date et signature

Bénéficiaire
Date et signature :
(précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

Montant de la subvention réellement débloquée sur justificatif

Date _____

Date et cachet de l'organisme

Montant _____ €

Convention de subvention AIDE MOBILI-PASS®

Convention de subvention

Article R 313-19-1 VI du Code de la Construction et de l'Habitation
Recommandation de l'UESL du 24 novembre 2010



Entre :

CILGERE, Organisme d'Action Logement sis 176 Rue Montmartre – 75077 PARIS CEDEX 2, représenté par son Directeur Général, Monsieur Yves POINSIGNON,

Et :

Nom – Prénom _____

Adresse _____

Employeur _____

Montant de la prestation mobilité _____

Nom du prestataire mobilité _____

Conditions de versement des fonds :

Les fonds seront débloqués sur présentation de la facture originale, accompagnée du compte-rendu de mission.

Le bénéficiaire a 9 mois à compter de la signature de la présente convention pour fournir à CILGERE la facture détaillée établie par le prestataire mobilité pour la recherche d'un logement locatif sur le site d'arrivée. Passé ce délai, le montant de la subvention sera ramené au montant afférent aux dépenses justifiées.

Engagement sur l'honneur :

Le soussigné certifie sur l'honneur qu'il n'a ni déposé un autre dossier d'AIDE MOBILI-PASS® pour la même dépense auprès d'un autre CIL, ni obtenu une AIDE MOBILI-PASS® pour la même dépense d'un autre Organisme, ni bénéficié d'une autre AIDE MOBILI-PASS® à l'occasion d'une précédente embauche, d'une mutation ou d'un envoi en formation dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi, datant de moins de 24 mois, quel qu'en soit le montant.

Il s'engage à ne pas demander une aide identique couvrant la même dépense et certifie que la dépense pour laquelle l'aide est demandée n'est pas prise en charge par ailleurs et notamment par son employeur.

Il reconnaît avoir été informé qu'en cas de fausse déclaration ou de non respect de ses engagements, le montant de la subvention sera immédiatement exigible.

CILGERE
Date et signature

Bénéficiaire
Date et signature :
(précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

Montant de la subvention réellement débloquée sur justificatif

Date _____

Date et cachet de l'organisme

Montant _____ €

Convention de subvention AIDE MOBILI-PASS®